



**DOSSIER DE PRESSE**  
Avril 2014

# Des économies sur le budget de Gaz en vue pour les Professionnels

## Article paru dans Le Figaro le 07/04/2014

**LE FIGARO** · fr    ACTUALITÉ ▾    ECONOMIE ▾    SPORT ▾    CULTURE ▾    LIFESTYLE ▾    MADAME ▾    Edition ABONNÉS ▾

# Gaz : une PME d'Avignon s'allie au géant russe Gazprom

🏠 > **ECONOMIE** > **ENTREPRISES** Par  Frédéric De Moncault | Mis à jour le 07/04/2014 à 08:35 | Publié le 07/04/2014 à 08:29

L'AUTEUR ▾

SUR LE MÊME SUJET ▾

RÉAGIR (0) ▾

PARTAGER    

IMPRIMER 

COLLECTOR SQUARE  
LIVRAISON OFFERTE  
CODE FIG04LV  
[Découvrez ici](#)  
[www.collectorsquare.com](http://www.collectorsquare.com)



Même les sites qui consomment peu devraient pouvoir disposer de prix très attractifs. *Crédits photo : ALAIN JOCARD/AFP*

**La Société française du gaz et de l'électricité (SFGE) se lance sur le marché de l'énergie via un site de vente exclusivement dédié aux professionnels. Avec Gazprom comme fournisseur exclusif, ce nouveau distributeur dispose d'un atout de poids et propose des réductions de prix substantielles.**

Un nouveau venu sur le marché du gaz. La Société française du gaz et de l'électricité (SFGE) lance ce matin son site



**La Société française du gaz et de l'électricité (SFGE) se lance sur le marché de l'énergie via un site de vente exclusivement dédié aux professionnels. Avec Gazprom comme fournisseur exclusif, ce nouveau distributeur dispose d'un atout de poids et propose des réductions de prix substantielles.**

Un nouveau venu sur le marché du gaz. La Société française du gaz et de l'électricité (SFGE) lance ce matin son site Internet - [sfge.fr](http://sfge.fr) -, avec en toile de fond une activité de fourniture d'énergie exclusivement dédiée à une clientèle professionnelle (PME, TPE, commerçants-artisans...).

[Lire la suite sur le site du Figaro](#)

# Sommaire

## **P4. Des économies sur le budget de Gaz en vue pour les Professionnels**

SFGE.fr : connaître le prix de son gaz dans chaque commune en 1 clic

## **P5. Les avantages Sfge.fr**

Suppression des clauses dites d'engagement

Possibilité de sortir du contrat à n'importe quel moment sans pénalité

Possibilité de souscrire un contrat 1 an avant le terme de son contrat actuel au prix de la date de souscription

Suppression de toutes les démarches administratives

## **P6. SFGE : simplifier la complexité**

## **P7. Eléments chiffrés**

Le Gaz naturel en France

Couverture nationale des offres SFGE en fonction du pourcentage d'économies réalisées par rapport au Tarif

Réglementé

## **P8 à P10. SFGE.fr par région**

## **P11. La fin du Tarif Réglementé pour les Professionnels**

Ce que dit la Loi

Le calendrier légal de la fin du Tarif Réglementé pour les Professionnels

## **P12. Contacts**

La SFGE sur Internet

# La SFGE baisse le prix du Gaz naturel pour les Professionnels

**Depuis le 7 avril, plus de 80% des PME/PMI, commerçants, artisans et associations peuvent faire baisser le prix de leur facture de Gaz naturel et se préserver des augmentations à venir.**

Dans le cadre d'un accord de partenariat avec Gazprom Energy, acteur de référence sur le marché français, la *Société Française du Gaz et de l'Electricité* offre aux professionnels et associations la possibilité de retrouver de la compétitivité en optimisant leur coût énergétique. L'économie réalisée peut atteindre **10%,15% et parfois plus de 20% par rapport au tarif réglementé**, selon la commune et l'instant d'achat. La SFGE a choisi de s'allier à Gazprom Energy pour la compétitivité de leurs offres et leurs prix fixes jusqu'à 5 ans, les plus longs du marché.

S'ajoute donc, en plus du niveau d'économie, la garantie pour les Professionnels de ne pas voir le prix de leur gaz augmenter pendant la durée souscrite (hors taxes et coût de stockage et d'acheminement soumis à réglementation). En effet, la SFGE ne propose que des **contrats à prix fixe**.

**SFGE.fr : connaître le prix de son gaz dans chaque commune en 1 clic**

En créant un site internet spécialement dédié à la présentation de ses offres et aux niveaux d'économie auxquels les professionnels peuvent immédiatement prétendre, la SFGE s'inscrit **dans une transparence totale**.

Sur [www.sfge.fr](http://www.sfge.fr), **la simplicité est la règle**. Pour déterminer son économie, il suffit de renseigner son code postal et de cliquer. S'affiche alors le pourcentage d'économie par rapport au Tarif Réglementé que le Professionnel est assuré de réaliser, à l'instant, en fonction de la durée de son contrat (de 1 à 5 ans).

En simplifiant à l'extrême le processus tout en expliquant, point par point, l'ensemble des aspects contractuels lors d'un changement de fournisseur, la SFGE permet aux Professionnels de faire le choix de voir leur facture de gaz de baisser **en toute confiance**.

# Les avantages Sfge.fr

**La SFGE a simplifié les clauses contractuelles en supprimant l'ensemble des éléments susceptibles d'entraver le Professionnel.**

## **Suppression des clauses dites d'engagement :**

Aucun niveau d'engagement de volume n'est demandé au Professionnel. Avec de telles clauses qui demeurent communes, en cas de non-respect du volume souscrit, des pénalités contractuelles peuvent occasionner une majoration importante de la facture finale. Ces clauses sont utiles dans des cas très particuliers pour des consommations très spécifiques.

## **Possibilité de sortir du contrat à n'importe quel moment sans pénalité :**

La SFGE offre au Professionnel la possibilité de sortir de son contrat, quelle qu'en soit la durée, sans avoir à payer de pénalité sur le volume de consommation non réalisé ou des abonnements restants.

## **Possibilité de souscrire un contrat 1 an avant le terme de son contrat actuel au prix de la date de souscription :**

Afin de permettre au Professionnel d'anticiper les augmentations prévisibles du prix du Gaz naturel, la SFGE lui propose de souscrire un contrat de fourniture jusqu'à un an avant le terme de son contrat actuel. Le prix du Gaz naturel auquel il souscrit est celui de la date de signature du contrat. Tous les contrats proposés sont à prix fixes.

## **Suppression de toutes les démarches administratives :**

L'ensemble des démarches administratives lors du changement de fournisseur, incluses dans les offres SFGE, sont intégralement assurées par les équipes de Gazprom Energy tant envers l'ancien fournisseur qu'envers le gestionnaire de réseau.

# SFGE : simplifier la complexité

**La SFGE propose aux Professionnels des offres de Gaz naturel qui rompent avec l'opacité et la complexité des propositions commerciales habituelles. Elle permet aux entreprises de connaître l'économie à laquelle elles peuvent prétendre selon leur commune d'implantation.**

Face à la complexité des offres commerciales du marché gazier pour les Professionnels, la SFGE a développé un modèle d'offres permettant d'appréhender, de façon rationnelle, rapide et transparente, l'ensemble des modalités d'engagement.

La France dispose du plus important réseau européen d'acheminement du Gaz naturel desservant près de 10 000 communes. Le modèle économique de la SFGE repose sur des prix différenciés pour plus de 9 000 d'entre elles. Il est donc possible d'offrir aux professionnels des prix sur-mesure. C'est pourquoi la Recherche et Développement de la SFGE a conçu l'Individual Power Characterization System (IPCS), algorithme qui est une agrégation originale et innovante des nombreux paramètres de la formation des prix du Gaz naturel. Il a permis d'unifier un modèle.

En France, les éléments contextuels de la constitution des prix sont multiples. D'une part, chacune des 10 000 communes raccordées au réseau présente des caractéristiques différentes (climat, éloignement des zones de stockage, raccordement au réseau principal ou secondaire, etc.) qui se traduisent par des tarifs d'acheminement. D'autre part, la spécificité de consommation de chaque entreprise se caractérise par un profil type. Enfin, chaque chef d'entreprise souhaite pouvoir choisir sa durée d'engagement. La combinatoire de ces différents éléments représente plusieurs centaines de milliers de possibilités.

Le site [Sfge.fr](http://Sfge.fr) est l'interface d'interrogation du système IPCS.



# Éléments chiffrés

**700 000**, c'est le nombre d'entreprises qui peuvent bénéficier des offres SFGE.

**94,2%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

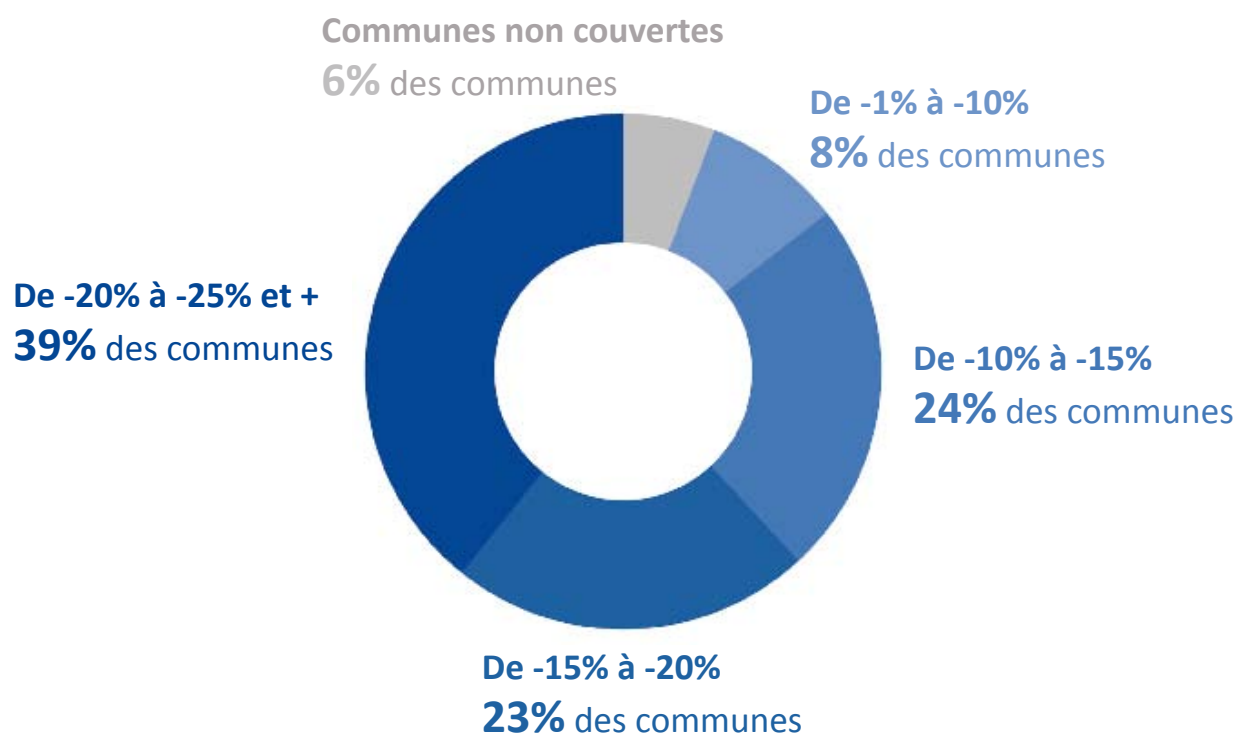
**61,8%**, c'est la proportion des communes françaises éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

## Le Gaz Naturel en France

- La France produit **1,8%** du gaz consommé,
- La part du gaz dans le le bilan énergétique national a été **multipliée par 2** depuis 1973,
- Le Gaz naturel représente **15%** de l'énergie consommée en France.

7

## Couverture nationale des offres SFGE en fonction du pourcentage d'économies réalisées par rapport au Tarif Réglementé.



# SFGE.fr PAR REGION

Données indicatives au 31/04/2014

## ELEMENTS CHIFFRES «ALSACE» :

**391**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Alsace.

**98%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**90%**, c'est la proportion des communes éligibles en Alsace aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

## ELEMENTS CHIFFRES «AQUITAINE» :

**636**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Aquitaine.

**97%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**82%**, c'est la proportion des communes éligibles en Aquitaine aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

## ELEMENTS CHIFFRES «AUVERGNE» :

**286**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Auvergne.

**94%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**73%**, c'est la proportion des communes éligibles en Auvergne aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

## ELEMENTS CHIFFRES «BASSE-NORMANDIE» :

**301**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Basse Normandie.

**100%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**74%**, c'est la proportion des communes éligibles en Basse Normandie aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

## ELEMENTS CHIFFRES «BOURGOGNE» :

**593**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Bourgogne.

**94%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**80%**, c'est la proportion des communes éligibles en Bourgogne aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

## ELEMENTS CHIFFRES «CENTRE» :

**500**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE dans la région Centre.

**99%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**81%**, c'est la proportion des communes dans la région Centre éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.



#### **ELEMENTS CHIFFRES «CHAMPAGNE» :**

**323**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Champagne-Ardenne.  
**99%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.  
**91%**, c'est la proportion des communes dans la région Champagne-Ardenne éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «FRANCHE-COMTE» :**

**225**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Franche-Comté.  
**93%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.  
**64%**, c'est la proportion des communes de Franche-Comté éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «HAUTE-NORMANDIE» :**

**359**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Haute-Normandie.  
**99%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.  
**91%**, c'est la proportion des communes de Haute-Normandie éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «ILE-DE-FRANCE» :**

**911**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Ile-de-France.  
**100%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.  
**100%**, c'est la proportion des communes d'Ile-de-France éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «LIMOUSIN» :**

**97**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE dans la région limousine.  
**90%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.  
**65%**, c'est la proportion des communes du limousin éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «LORRAINE» :**

**585**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Lorraine.  
**100%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.  
**93%**, c'est la proportion des communes lorraines éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «MIDI-PYRENNES» :**

**442**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE dans la région Midi-Pyrénées.

**89%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**59%**, c'est la proportion des communes de Midi-Pyrénées éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «NORD-PAS-DE-CALAIS» :**

**940**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE dans la région Nord-Pas-de-Calais.

**100%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**96%**, c'est la proportion des communes du limousin éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «PAYS-DE-LA-LOIRE» :**

**427**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE dans les Pays-de-la-Loire.

**98%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**81%**, c'est la proportion des communes éligibles dans les Pays-de-la-Loire aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «PICARDIE» :**

**542**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Picardie.

**100%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**74%**, c'est la proportion des communes éligibles en Basse Normandie aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «POITOU-CHARENTES» :**

**240**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en Poitou-Charentes.

**100%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**82%**, c'est la proportion des communes éligibles en Poitou-Charentes aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «PACA» :**

**290**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE en PACA.

**98%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**74%**, c'est la proportion des communes éligibles en PACA aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -10%.

#### **ELEMENTS CHIFFRES «RHONE-ALPES» :**

**863**, c'est le nombre de communes qui peuvent bénéficier des offres SFGE dans la région Rhône-Alpes.

**91%**, c'est la proportion des communes raccordées au réseau de Gaz naturel éligibles aux offres SFGE.

**76%**, c'est la proportion des communes en Rhône-Alpes éligibles aux offres SFGE dont la réduction par rapport au Tarif Réglementé est supérieure à -15%.

# LA FIN DU TARIF RÉGLEMENTÉ POUR LES PROFESSIONNELS

## Ce que dit la Loi

**La loi 2014-344 du 17 mars 2014** en son article 25 I) et III) dispose que toutes les entreprises, copropriétés, bailleurs d'immeubles à usage d'habitation doivent souscrire auprès d'un fournisseur du marché un contrat de Gaz naturel entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015. La loi fait obligation aux fournisseurs appliquant le tarif réglementé tel que GDF Suez d'adresser à tous leurs clients ci-dessus indiqués un courrier les informant qu'ils doivent souscrire un nouveau contrat auprès du fournisseur de leur choix à peine de coupure du Gaz car la loi dispose qu'après le délai qu'elle institue: « la fourniture de Gaz n'est plus assurée ».

La SFGE, partenaire Gazprom Energy, leader mondial du Gaz naturel, a anticipé cette nouvelle donne pour les professionnels et ensembles collectifs à usage d'habitation.

## Le calendrier légal de la fin du tarif réglementé pour les Professionnels :

- Pour les entreprises,

31 décembre 2014 consommant plus de 200 Mwh (200 000 Kwh)

31 décembre 2015 consommant de 30 à 200 Mwh (30 000 à 200 000 Kwh).

- Pour les copropriétés ou bailleurs d'un immeuble d'habitation,

31 décembre 2014 consommant plus de 200 Mwh (200 000 Kwh)

31 décembre 2015 consommant de 150 à 200 Mwh (150 000 à 200 000 Kwh).

Information : Il est d'ores et déjà possible de choisir un contrat chez un fournisseur concurrent avant les dates limites fixées par la loi. Les Professionnels ont la liberté de choisir.



## **Société Française du Gaz et de l'Électricité**

4, rue Collège du Roure  
84 000 Avignon - France

### **Direction Communication et Marketing**

#### **Contact Presse :**

Renaud Veeckman

Tél. + 33 (0) 4 32 76 39 44

Tél. + 33 (0) 6 95 26 04 06

Courriel : [presse@sfge.fr](mailto:presse@sfge.fr)



**La SFGE sur Internet**

**Site :** [www.sfge.fr](http://www.sfge.fr)

**Facebook :** laSFGE

**Twitter :** @sfge\_fr

**Google + :** SFGE